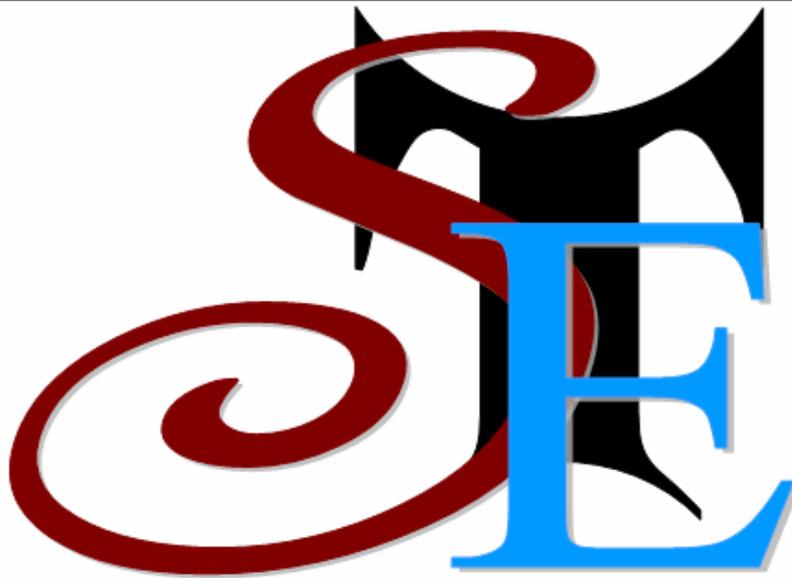




INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION



Junin 2022 N° 017

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

**INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET  
PROFESSIONNEL**

---

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION**

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

---

Directeur de Publication ..... : Pr BERTE Zakaria, IPNETP Abidjan  
Secrétaire de Publication ..... : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP Abidjan  
Directeur Scientifique ..... : Pr Kanvally FADIGA, ENS Abidjan

*Membres du comité scientifique*

Pr BAHA Bi YOUZAN D. .... : Université de Cocody Abidjan  
Pr KOUADIO Béné Marcel ..... : Université de Cocody Abidjan  
Pr SANGARE Moustapha Karam ..... : INPHB, Yamoussoukro  
Pr GBONGUE Jean-Baptiste ..... : IPNETP, Abidjan  
Dr BERTE Zakaria ..... : IPNETP, Abidjan

*Comité de lecture*

Dr KONE Koko Siaka ..... : IPNETP, Abidjan  
Dr TRAORE Sibiri ..... : IPNETP, Abidjan  
Dr KOUAME Adjo Sébastienne ..... : IPNETP, Abidjan  
Dr BENIE Aloh Jean Martial Hillarion ..... : IPNETP, Abidjan  
Dr KONE Foussény ..... : IPNETP, Abidjan  
Dr AHON Gnamien Marcel ..... : IPNETP, Abidjan  
Dr ZOKOU Gbomené Hervé ..... : IPNETP, Abidjan

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

## Table des matières

<b>I - Editorial</b> , Zakaria BERTE.....	7
<b>II - Problématique de l'enseignement du français dans les établissements secondaires professionnels en Côte d'Ivoire : quelle grammaire pour quels objectifs ?</b> Koffi Kouman Simon KOUASSI, <a href="mailto:kacubes@hotmail.fr">kacubes@hotmail.fr</a> Kouadio Emile KRAMO, <a href="mailto:emilekramo@yahoo.fr">emilekramo@yahoo.fr</a> Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d'Ivoire.....	9
<b>III - Dimensions interactive et argumentative du proverbe et quête de la vérité chez ADIAFFI</b> Adama DEMBELE, <a href="mailto:adamadembele414@gmail.com">adamadembele414@gmail.com</a> Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d'Ivoire .....	39
<b>IV - Sobriquets et anagrammes, symboles de brouille identitaire</b> TANOHO Omoi Christian, <a href="mailto:siaposoula@gmail.com">siaposoula@gmail.com</a> Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire.....	63
<b>V - Production et gestion des déchets de masques jetables anti-covid-19 dans les communes d'Adjamé et de Cocody à Abidjan</b> BODOU Yao, <a href="mailto:Yaobodou2@gmail.com">Yaobodou2@gmail.com</a> .....	87
<b>VI - Déterminants de l'intention entrepreneuriale en période de crise de la covid-19 : une approche quantitative auprès des étudiants ivoiriens</b> Donanfra Hubert TUO, <a href="mailto:tuohubert2015@gmail.com">tuohubert2015@gmail.com</a> Adopo Aimé BROU, <a href="mailto:adopoaime@yahoo.fr">adopoaime@yahoo.fr</a> Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.....	121

<b>VII - Regards sur les pratiques ivoiriennes en matière de réparation à la lumière des standards internationaux</b> Dindio KONATE, <a href="mailto:dindiokonate@gmail.com">dindiokonate@gmail.com</a> <a href="mailto:dindiokonate@yahoo.fr">dindiokonate@yahoo.fr</a> doctorante en culture de la paix à la chaire UNESCO pour la Culture de la paix.....	157
<b>VIII - La nouvelle politique industrielle et son impact sur le développement en Côte d'Ivoire (2012-2020)</b> SORO Nonhontan, <a href="mailto:nonhontansoro@yahoo.fr">nonhontansoro@yahoo.fr</a> Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d'Ivoire. ....	175
<b>IX - Innovation institutionnelle, gouvernance et développement local : une analyse de la mise en place d'un bureau dédié à la diaspora dans les régions</b> OUANTCHI Honoré, <a href="mailto:ouantchihonore@gmail.com">ouantchihonore@gmail.com</a> Département de sociologie (UFR SHS), Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire,.....	201
<b>X - La coopération Ivoiro-Japonaise dans le domaine de la riziculture (1986 à 2020)</b> YEO Lassina Songfola, <a href="mailto:ylassina@yahoo.fr">ylassina@yahoo.fr</a> Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d'Ivoire. ....	225



REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

**INNOVATION INSTITUTIONNELLE, GOUVERNANCE ET  
DEVELOPPEMENT LOCAL : UNE ANALYSE DE LA MISE EN  
PLACE D'UN BUREAU DEDIE A LA DIASPORA  
DANS LES REGIONS**

**OUANTCHI Honoré**, E-mail : [ouantchihonore@gmail.com](mailto:ouantchihonore@gmail.com)

Département de sociologie (UFR SHS),  
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan (Côte d'Ivoire),

**RESUME**

Le bureau régional d'accueil et d'information de la diaspora a été forgé dans le cadre du projet Action de Coopération Sud-Sud. Il est né de la volonté des élus locaux de diversifier leurs approches en matière développement local, en s'appuyant sur un « levier » essentiel qu'est la diaspora. Cet article vise l'analyse de l'innovation organisationnelle relative à la territorialisation de la problématique « migration et développement ». Pour ce faire, une revue documentaire, appuyée par une collecte de donnée empirique à l'aide d'un guide d'entretien auprès des acteurs et parties prenantes de trois régions pilotes, a orienté la recherche. L'on peut retenir de ces analyses que le bureau constitue une fabrique d'innovation institutionnelle. Il élabore de nouvelles formes de relations professionnelles et de liens entre l'offre et la demande des services publics en matière de migration et de développement local. Les transformations introduites par le bureau au niveau des dispositifs de gouvernance territoriale favoriseront une gestion intégrée et participative de l'action publique. La mise en place du bureau ne doit pas seulement se limiter à une formalité administrative. Elle doit s'appuyer sur deux piliers majeurs, à savoir le processus de production et la gouvernance (A. Torre, 2018, p.712) pour sa durabilité.

**Mots clés :** Bureau d'accueil et d'information, diaspora, gouvernance territoriale, région, développement local.

## **ABSTRACT**

The Regional Diaspora Reception and Information Office was established as part of the South-South Cooperation Action project. It was born from the desire of local elected officials to diversify their approaches to local development, relying on an essential "lever" that is the diaspora. This article aims to analyze organizational innovation relating to the territorialization of the "migration and development" issue. To do this, a literature review, supported by a collection of empirical data using an interview guide from actors and stakeholders in three pilot regions, guided the research. It can be concluded from these analyses that the office is a factory of institutional innovation. It develops new forms of industrial relations and links between the supply and demand of public services in the field of migration and local development. The transformations introduced by the office at the level of territorial governance mechanisms will promote an integrated and participatory management of public action. The establishment of the office should not be limited to an administrative formality. It must rely on two major pillars, namely the production process and governance (A. Torre, 2018, p.712) for its sustainability.

**Keywords :** Reception and information office, diaspora, territorial governance, region, local development.

## **INTRODUCTION**

Dans un article lointain, W. Isard (1956, p.26), le père de la science régionale, décrit le lien de l'homme au territoire à partir de la parabole d'un cosmonaute revenant de l'espace et rentrant sur terre. A mesure que son vaisseau se rapproche de la surface de la planète, notre explorateur observe des paysages sans cesse plus détaillés, et passe d'un point de vue très global à l'observation des composantes des territoires. Il parcourt ainsi la gamme des échelles spatiales et économiques, des macro-systèmes aux processus de développement territorial, pour se trouver finalement, avant l'atterrissage, en mesure d'observer aussi bien l'activité et la vie quotidienne des populations que les mobilités des acteurs ou les réseaux qui les attachent où les relient.

Cette fable illustre l'importance de la dimension territoriale, avec la diversité des parties prenantes locales, le rôle essentiel des questions d'occupation des sols et la prise en compte des processus sociaux et économiques dans les interactions entre personnes, entreprises ou institutions. Elle pose également l'ensemble des enjeux du développement territorial, de l'intérêt de se pencher sur les caractéristiques mêmes de la vie des territoires à la nécessité de comprendre leurs modalités de fonctionnement et de décrire les comportements et préoccupations des acteurs, au plus près du terrain.

L'analyse sur les innovations institutionnelles, notamment sur la mise en place des Bureaux Régionaux d'Accueil et d'Information de la Diaspora en abrégé (BRAID), dans le cadre du projet ACSS, permet d'apprécier les changements provoqués et les nouvelles formes de relations professionnelles entre élus locaux et les populations.

Il s'agit donc d'aborder les questions d'intégration horizontale et verticale en étudiant les processus au sein des dispositifs et entre dispositifs structurels tant à l'échelle territoriale que par rapport aux interactions et articulations avec les dispositifs qui relèvent de la gouvernance dite

multi-niveaux. Ces enjeux d'intégration et de participation tendent en effet à produire ou à faire émerger de nouveaux outils réglementaires et administratifs de planification territoriale mais aussi des formes plus spontanées d'institutionnalisation de lieux d'échange, de dispositifs d'engagement volontaires et d'outils d'aide à la coordination, à l'animation et à l'accompagnement des projets concertés de territoire. Cet outil met en relation des connaissances, des représentations, des modèles qui relèvent de l'ingénierie de la gouvernance et qui sont mobilisés pour le « pilotage » des territoires.

L'enjeu pour les territoires est d'intégrer des acteurs multiples dans une logique de gestion distribuée à travers des mécanismes de coordination recouvrant de nouvelles formes de solidarités, professionnelle, territoriale, de voisinage, de classe, de communautés d'usagers, d'intérêt... (Mora et al., 2008).

Il est dès lors nécessaire que l'ensemble des acteurs et parties prenantes, malgré leurs différences historiques, sociales et économiques puissent effectivement participer au dispositif de gouvernance. Les acteurs clés de la migration à l'échelle territoriale sont les régions, les communes, les faïtières, les ONG, la société civile et les organisations de la diaspora représentées au sur le territoire d'origine. Ils coordonnent leurs actions avec le ministère en charge de la diaspora.

Le rôle des collectivités territoriales est primordial en ce sens que chaque émigré a un territoire d'origine dans son pays. Il faut donc promouvoir des stratégies au niveau territorial pour capter l'intérêt de la diaspora et à y revenir. C'est pourquoi la synergie d'actions et de stratégies a été vite établie entre le gouvernement et les collectivités territoriales. Cela a commencé par l'attribution des compétences de l'État aux collectivités. Il s'agit donc,

de l'articulation entre les compétences transférées de l'État vers les collectivités et les exigences en matière de migration et développement.

Il s'agit donc de partir de l'ensemble de ces observations, d'étudier la manière dont s'organise la participation des parties prenantes et d'identifier les processus d'innovation (organisationnelle et territoriale) permettant l'élaboration de projets de développement et la coordination d'acteurs multiples. Si le BRAID a pu réussir son ancrage institutionnel et social, sera-t-il à la hauteur des exigences en matière de gouvernance? En tant qu'outil d'appui à la politique migratoire régionale, quels leviers doit-il actionner pour sa durabilité?

L'objectif de ce travail est d'analyser le processus d'implémentation du BRAID dans un contexte de territorialisation des politiques migratoires. De manière spécifiques, il s'agira de i) présenter le contexte d'émergence du BRAID; ii) décrire la méthodologie construite dans le cadre de cette innovation; iii) identifier les nouvelles formes d'organisation administratives, de relations professionnelles provoquées par le BRAID et iii) explorer les changements intervenus en relevant la portée et les défis pour un développement local. Ceci étant, l'article sera organisé autour des axes suivants: nous analyserons d'abord le contexte d'émergence des BRAID en termes d'innovation institutionnelle, en présentant son intérêt pour la gouvernance territoriale en matière de migration. Par la suite, nous explorerons les changements provoqués par le BRAID sur les territoires pilotes avant d'interroger la portée et les défis à partir d'une grille d'analyse.

## **1. Méthodologie**

### **1.1. Champs géographique et social de l'étude**

#### **1.1.1. Champ géographique**

L'étude porte sur la mise en place d'un bureau dédié à l'accueil et l'orientation de la diaspora dans trois régions de Côte d'Ivoire, plus précisément, les régions *du cavally*, de la *nawa* et de *san pedro*. La première est située à l'ouest et les deux autres, au sud-ouest du pays. Le choix de ces régions se justifie car, elles sont les régions pilotes du projet ACSS et elles ont établis des partenariats dans le cadre de ce projet avec les régions marocaines. Ce critère était déterminant pour bénéficier des appuis du projet, sous le leadership du royaume du Maroc.

#### **1.1.2. Champ social**

Le champ social de l'étude concerne, la diaspora des régions pilotes, les élus locaux/l'administration décentralisée des régions et des communes existantes sur le périmètre géographique des régions, la société civile et les ONG, l'administration déconcentrée, le secteur privé et les acteurs ayant un intérêt pour la thématique « migration et développement ».

### **1.2. Échantillonnage et caractéristiques de l'échantillon**

Une série d'acteurs territoriaux a été identifiée pour les entretiens individuels et collectifs. La technique d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette étude qualitative est l'échantillonnage non probabiliste par choix raisonné. Cette technique a permis d'identifier les points focaux et les personnes ressources des associations clés, des institutions privées/publiques locales, des ONG, les directions régionales, les conseillers municipaux et régionaux ainsi que tous les acteurs clés ayant un intérêt pour la thématique « migration et développement ». Par le principe de la saturation, nous avons

recueilli l'avis de 247 personnes, toutes tendances confondues, dans les 3 régions. Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques.

**Tableau 1** : Acteurs concernés ayant participé aux entretiens dans les 3 régions

<b>Cibles</b>	<b>Acteurs rencontrés</b>	<b>Type d'entretien</b>	<b>Nbre pers.</b>
Préfecture	<i>Préfet de région Soubré Préfet de région San Pedro Secrétaire général I Guiglo</i>	<i>Entretien individuel</i>	3
Bureau du conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Président CR San Pedro</i></li> <li>• <i>3e et 4e Vice-présidents San Pedro</i></li> <li>• <i>2e et 4e Vice-présidents Guiglo</i></li> </ul>	<i>Focus Group</i>	5
Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Maire Soubré</i></li> <li>• <i>1er et 2e Adjoint au Maire Guiglo</i></li> <li>• <i>1er Adjoint au Maire San Pedro</i></li> </ul>	<i>Entretien individuel</i>	4
Conseil Régional & municipal • Soubré • San Pedro • Guiglo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Conseillers régionaux</i></li> <li>• <i>Présidents des commissions</i></li> <li>• <i>Directeurs de l'administration conseil régional</i></li> <li>• <i>Conseiller municipal</i></li> </ul>	<i>Focus Group</i>	77
Société civile/ONG • Soubré • San Pedro • Guiglo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Associations représentatives légalement constituées ou influentes de la région</i></li> <li>• <i>ONG/association active en matière de migration</i></li> <li>• <i>Familles d'immigrés, associations de la diaspora</i></li> </ul>	<i>Focus group</i>	70

Secteur privé, opérateurs économiques, enseignement supérieur • Soubré • San Pedro • Guiglo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des opérateurs économiques locaux (cacao, café, vivriers, artisans, artistes...)</li> <li>• Presse locale</li> <li>• Coopératives, GIE de la région</li> <li>• Chambre de commerce</li> <li>• Banques et établissements financiers</li> <li>• Universités et grandes écoles</li> </ul>	Focus Group	37
Administration déconcentrée • Soubré • San Pedro • Guiglo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DR Agriculture/halieuistique</li> <li>• DR Construction</li> <li>• DR Sport</li> <li>• DR Culture et tourisme</li> <li>• DR éducation nationale</li> <li>• DR Santé</li> <li>• OIPR, DGI, Trésor</li> <li>• Inspection du travail</li> <li>• CEPICI, Agence PME/PMI</li> <li>• Port, guichet unique, Cote d'Ivoire logistique,</li> <li>• Aéroport, Conseil café cacao...</li> </ul>	Focus Group	36
Autorité coutumière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef central et sa notabilité Soubré (8 personnes)</li> <li>• Chef central et sa notabilité Guiglo (7 personnes)</li> </ul>	Entretien individuel	15
<b>TOTAL</b>			<b>247</b>

Source : Données de l'enquête, 2020

### 1.3. Techniques et outils de collecte de données

L'enquête diagnostique s'est faite par la technique de la recherche documentaire appuyée par une enquête qualitative. Elle a concerné élus locaux, les conseillers municipaux, les responsables des ONG, du secteur privé, de l'administration déconcentrée et de la diaspora à l'aide d'un guide d'entretien individuel et collectif.

#### **1.4. Traitement et analyse des données**

Les données qualitatives collectées ont fait l'objet de traitement, d'analyses et de retranscription. L'on a eu recours à la méthode de l'analyse de contenu thématique (condensation des données, présentation et conclusion) pour analyser et catégoriser les données en des unités significatives. La démarche suivie permet d'exposer les résultats obtenus.

### **2. Résultats**

#### **2.1. Contexte d'émergence du BRAID**

Dans le cadre des actions de territorialisation des politiques migratoires, les régions ivoiriennes dont *San Pedro, la Nawa et Cavally* impliquées dans le cadre de l'Action de coopération Sud-Sud du fait de leur coopération avec les régions marocaines respectivement du *Souss Massa, de l'Oriental et de Beni Mellal* ont identifiés la mise en place d'un bureau régional de la diaspora comme action à mettre en œuvre en s'appuyant sur l'expérience du bureau d'accueil et d'orientation des migrants dans la région du Sous Massa et des maisons des marocains résidents à l'étranger. Ce même dispositif sous la forme des bureaux régionaux sénégalais pour la diaspora existe également au Sénégal renforçant l'intérêt d'une duplication en Côte d'Ivoire.

L'atelier de planification des activités en Côte d'Ivoire, organisé en avril 2019 qui a été consolidé par l'adoption du plan d'action de « l'Action de Coopération Sud-Sud en matière de migration ». Il prévoit la mise en place d'un Bureau d'accueil et d'information de la diaspora au niveau local, identifié comme un mécanisme pouvant répondre à l'objectif principal d'améliorer la connaissance et le lien entre les régions et les diasporas, afin de contribuer au développement local des régions.

L'ex-Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur a mis en place un centre d'information des Ivoiriens de l'extérieur qui couvre le niveau national sans les particularités de proximité que pourraient constituer un bureau au niveau régional. Ce bureau régional devrait s'adresser aux diasporas ivoiriennes issues de la région afin de proposer un service de proximité prenant en compte les spécificités locales du domaine « migration et développement ».

La mise en place d'un bureau régional d'accueil et d'information de la diaspora permettra d'améliorer la connaissance de la diaspora par les régions, de renforcer les liens entre ces acteurs mais également de s'inscrire dans une stratégie d'accompagnement à l'investissement des Ivoiriens de l'extérieur dans leur région. L'installation de ce bureau régional servira également de mécanisme d'identification et de collecte de données sur la diaspora des régions. Par ailleurs, il permettra d'offrir un service d'accueil, d'information et d'orientation de la diaspora en région, adapté aux situations régionales et aux problématiques locales et d'assurer le lien avec les acteurs privés et publics impliqués et œuvrant sur les questions de développement économique.

La création d'un bureau régional demeure l'une des réponses essentielles à apporter pour assurer le lien entre la diaspora et le territoire. La démarche entreprise depuis la création de l'ex-DGIE en 2012 et amplifiée par l'adoption d'un plan d'actions en 2019 a permis la concrétisation, la mise en place d'un bureau régional de la diaspora dans les trois régions pilotes du projet à savoir *San Pedro, la Nawa et le Cavally*.

## **2.2. Territorialisation du BRAID, volonté politique et communautaire**

Les résultats des consultations révèlent de façon générale que, les acteurs territoriaux ont émis un avis favorable à la mise en place d'un bureau régional d'accueil et d'information de la diaspora y compris les communes

qui sont dans le périmètre régional. La mise en place du bureau est précisée pour chaque région autour de 5 thématiques : i) création et organisation et fonctionnement du bureau ; ii) gouvernance du bureau ; iii) missions du bureau ; iv) financement et principales ressources du bureau.

### **2.2.1. Création, organisation et fonctionnement du bureau**

Le bureau a un ancrage institutionnel, car il est porté par les différents conseils régionaux et les mairies des communes de chaque région. La volonté des acteurs et parties prenantes a porté sur le statut du bureau de type associatif avec, un comité de gestion autonome. (Administrative et financière). Par ailleurs, le conseil régional abrite « provisoirement » le siège du bureau au sein même de ses locaux (nouveaux bâtiments en construction). Pour eux, le bureau physique est un espace de travail, une institution qui inspire la confiance. C'est pourquoi, en plus du siège, il doit être équipé en matériels de communications numériques de dernière génération. Le bureau s'est vu affecté dans un premier temps un personnel dédié, avec un niveau minimum de BAC+2, au nombre de 3 personnes dont un chef de bureau. Ils travailleront en plein temps pour offrir un service de qualité.

### **2.2.2. Gouvernance du bureau**

La pertinence de la prise en compte de la dimension M&D dans le programme triennal garantit la pérennité de sa prise en charge, en termes de subventions.

La gouvernance du bureau en plus de l'ancrage institutionnel, doit avoir un ancrage communautaire. Elle est nourrie de la participation et du contrôle citoyen de la société civile et des acteurs locaux. À ce niveau, la participation active (technique, humaine, informationnelle, financière...) de la société civile, des directions régionales et du secteur privé régional est sollicitée. Cette gouvernance requiert également le tissage de partenariat local

interne et externe. Pour ce faire, il a été identifié les partenaires locaux suivants : les directions régionales de l'administration déconcentrée, les banques, le port, l'aéroport, les OSC, les ONG influentes de la région selon les secteurs d'activités, les associations locales de la diaspora... Quant aux partenaires extérieurs, ce sont les PTFs, les associations des ressortissants de la région hors les frontières régionales, les ONG et les fondations internationales.

### **2.2.3. Missions du bureau**

Plusieurs missions ont été assignées au bureau à court, moyen et long terme. Après analyse, ces missions peuvent se regrouper en 7 grandes missions. Ce sont :

1. Conseiller, orienter et accueillir la diaspora voulant investir ou entreprendre dans la région,
2. Informer, sensibiliser la diaspora sur les opportunités d'affaires et les potentialités régionales,
3. Mettre en relation les membres de la diaspora voulant entreprendre et les investisseurs locaux /les personnes ressources au niveau régional,
4. Faciliter l'accès des migrants et leurs ayants droits à leurs droits sociaux en Côte d'Ivoire et spécifiquement dans la région,
5. Favoriser l'implication de la diaspora dans la dynamique de développement économique et régional par l'appui aux porteurs de projets, l'accompagnement des coopératives, ONG et associations,
6. Permettre aux élus locaux d'avoir un aperçu clair des dynamiques migratoires de leurs régions notamment, en leur permettant d'identifier les meilleures actions politiques à entreprendre,
7. Mener des actions visant à lutter contre la migration irrégulière.

#### **2.2.4. Financement, Principales ressources bureau**

Dans le cadre du projet ACSS, le financement du bureau se fera par appui forfaitaire d'Expertise France, visant l'accompagnement à l'installation du bureau, sur la période limitée. A la fin du projet, le bureau doit pouvoir s'autofinancer grâce à l'appui de ses partenaires locaux et des revenus des prestations de services et des produits de vente de gadget et autres..., au fur à mesure que le bureau amplifiera ses activités. Les principales ressources du bureau sont les subventions des collectivités, les bénéfices tirés des prestations de service ou d'intermédiation, les produits de ventes...

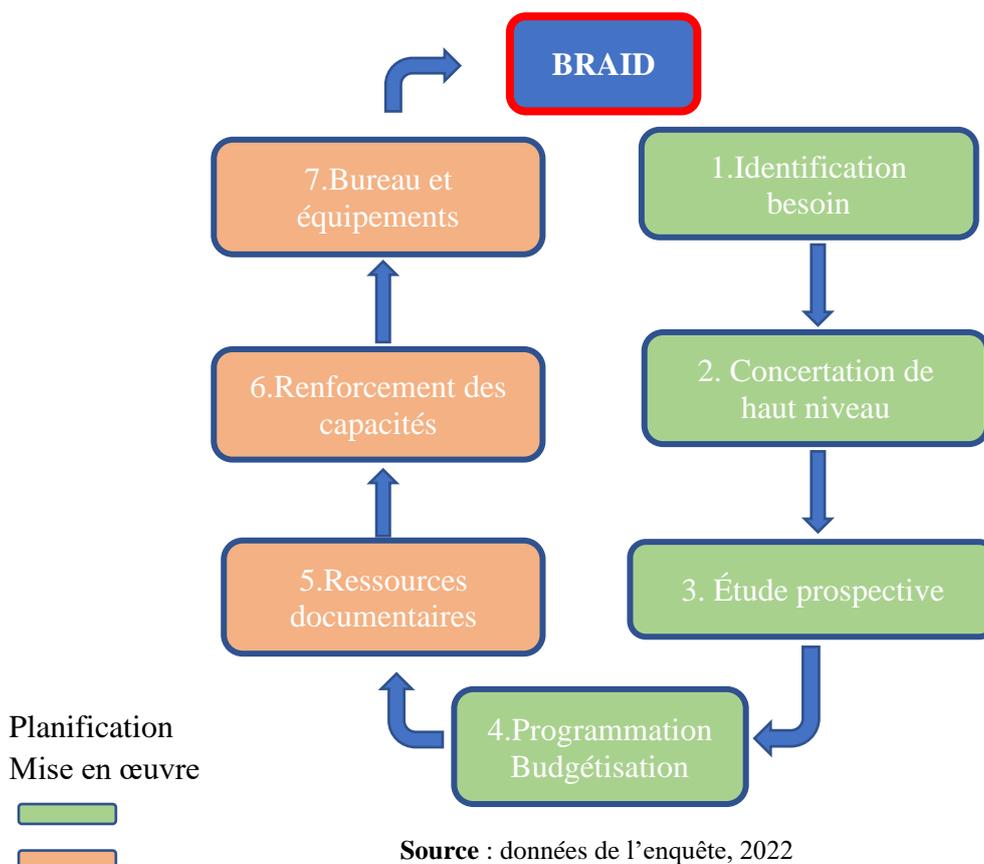
#### **2.3. Description et méthodologie de mise en place du BRAID**

La méthodologie de la mise en place du BRAID est fondée sur une approche participative ascendante. Elle est voulue et portée par les acteurs régionaux eux-mêmes en impliquant leurs diasporas. La forme de gouvernance est démocratique. Elle s'appuie sur les principes de gouvernance d'une association avec trois organes distincts à savoir *un conseil de gestion, un bureau exécutif et un comité de contrôle*. Le BRAID fait partie de la plateforme régionale créée par un arrêté régional dénommée, espace de concertation régionale en migration et développement qui regroupe tous les acteurs et parties prenantes de la région intervenant sur la problématique.

Ses principes fondamentaux sont, *la participation des APP aux décisions et au financement du BRAID, la communication, la coopération, la solidarité et le partenariat pour le développement*. Le BRAID encourage le renforcement mutuel des capacités techniques, matériel, financier des acteurs régionaux et ceux de la diaspora et la facilitation du développement socio-économique durable des zones rurales.

Évidemment, il adapte ses actions à la politique nationale de la diaspora et à la politique de la décentralisation. Pour ce faire, sept grandes étapes président à la création du BRAID. Elles se présentent selon le modèle suivant :

Graphique 1 : : Modélisation de mise en place du BRAID



## **2.4. Analyse des principaux changements provoqués par la mise en place du BRAID**

### Prise en compte de la dimension M&D dans le développement local

Le BRAID est la matérialisation de la prise en compte de la dimension M&D dans le développement local qui n'existait pas avant. Bien vrai que la loi n° 2003- 208 du 7 juillet 2003, portant transfert et répartition des compétences de l'État aux collectivités territoriales autorise les collectivités à exercer 16 domaines de compétences, elles n'ont pas prise en compte la diaspora comme un levier de développement. Cette situation s'est confirmée lors de la mission d'évaluation des réalités locales et la prise en compte des aspects territoriaux dans l'élaboration de la politique de gestion de la diaspora ivoirienne au niveau régional du 6 au 15 juin 2019. En effet, il est ressorti à titre principal que cette approche est nouvelle pour les collectivités et les acteurs communautaires, malgré la signature de convention de jumelage/partenariat de coopération décentralisée entre les régions de Soubré et de San Pedro avec leurs homologues de l'Oriental et de Souss Massa Dra du royaume du Maroc.

Néanmoins, les acteurs et les parties prenantes rencontrés ont marqué tous, leur intérêt pour la thématique « migration et développement » vu son importance et son ancrage au niveau local. Ils ont apprécié la démarche qui a consisté à aller vers eux pour leur porter l'information, recueillir leurs attentes dans la mise en œuvre du BRAID au niveau local. Ils se sont dit prêts à accueillir la diaspora et à travailler ensemble pour le développement de leurs régions respectives à l'instar de celles du Maroc.

#### Existence d'une interface d'échange crédible entre la région et la diaspora

Les services des collectivités territoriales ne disposent pas de service ou de bureau dédié à la diaspora, malgré l'existence formelle d'une direction en charge de la coopération décentralisée. La mise en place du BRAID vient donc combler un vide et servir d'interface d'échange crédible, officiel entre la région et la diaspora.

#### Renforcement des capacités et partages d'expérience

L'approche adoptée dans le cadre de la mise en place du BRAID a permis le renforcement régulier des capacités des élus et des cadres des collectivités territoriales. La thématique « migration et développement » a été largement abordée à travers l'organisation des ateliers, des séminaires, des partages d'expérience avec les marocains, les sénégalais à l'effet de permettre aux cadres d'être mieux outillés et connaître les enjeux pour le développement régional.

Le renforcement des capacités a été organisé en cinq composantes qui se consolident l'une l'autre. Ainsi :

- l'amélioration des connaissances et l'évolution des représentations,
- le changement des pratiques et des comportements ;
- le développement des aptitudes, des compétences et de la performance ;
- l'accompagnement et l'appui technique des territoires et des organisations, et enfin ;
- la création de conditions favorables au développement des initiatives et des dynamiques aux différentes échelles.

Qui visent le renforcement des capacités des points focaux, des référents politiques, des bénéficiaires à la fois acteurs et cibles des mesures de renforcement.

Mise en route de la mutualisation des compétences et des ressources

La mise en place du BRAID a permis la mutualisation des compétences et des ressources au niveau régional. Les APP ont saisi à sa juste valeur, la nécessité de mettre en synergie leurs efforts pour le développement de la région. Auparavant, ces acteurs travaillaient en vase clos chacun, dans la limite de ces compétences. Avec le BRAID, les acteurs régionaux ont compris la nécessité de mutualiser leurs efforts en rapport avec la diaspora pour le développement des régions.

### **3. Discussion**

La discussion portera sur la future gouvernance du BRAID et sa production après son installation. Si le processus de mise en place administrative du BRAID a été un succès, pourra-t-il satisfaire aux exigences d'une gouvernance territoriale? Le BRAID est une institution nouvelle, avec en sein, une pluralité d'acteurs, représentatifs des leurs structures. Elle doit donc être coordonnée (hiérarchie, pouvoir, conflits, crises, synergie d'actions...) car, elle est par hypothèse traversée par des intérêts divergents et de logiques contradictoires. À la lumière de théories et d'auteurs ayant abordé la gouvernance territoriale en lien avec les innovations institutionnelles, quels sont les défis de gestion et les pièges qui pourraient subvenir ?

#### **3.1. Gouvernance territoriale de la migration à partir du BRAID : définition et cadre analytique**

Plusieurs définitions de la gouvernance ont été produites dans la littérature de façon à établir un rapport entre la théorie et la pratique. En ce qui concerne la gouvernance territoriale, Rey-Valette et al., (2009, 2010), ont fait apparaître deux grands types de problématique. La première a trait

aux questions de coordination, d'efficacité des politiques publiques et la seconde concerne le mode de construction collective, de l'intérêt général.

Pour le premier niveau, la gouvernance recouvre alors le passage d'approches sectorielles et descendantes, vers des approches territoriales et interactives entre acteurs et institutions diverses. Il s'agit d'un dispositif intégrateur, multi acteurs, à la fois horizontal et vertical comme le souligne Gaudin (1998) pour qui la gouvernance est un « processus de coordination multi niveaux et multipolaires ».

Pour le second niveau, elle concerne le mode de construction collective d'un projet commun et le renforcement des processus démocratiques dans une logique de procéduralisation du droit, donnant lieu à la notion de gouvernance procédurale (Lenoble 1997 cité par Aggéri 2000) et qui implique une révision de la notion d'intérêt général au profit d'une construction multiforme, ouverte et permanente d'un intérêt collectif partagé. Dans cette catégorie on trouve des auteurs critiques qui relativisent le caractère pluraliste de la gouvernance par le fait que l'ensemble des acteurs ne peut être de fait consulté, qu'il existe des filtres et des processus de cooptations qui grèvent la représentativité et la légitimité de ces dispositifs réputés plus ouverts. S'appuyant sur la confrontation d'une sélection de références une définition pluridisciplinaire et à vocation générique de la gouvernance territoriale a été élaborée.

La gouvernance territoriale peut ainsi être définie comme un processus dynamique de coordination (hiérarchie, conflits, concertation) entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources (au sens très large : pouvoirs, relations, savoirs, statuts, capitaux financiers) asymétriques autour d'enjeux territorialisés (i) visant la construction collective d'objectifs et d'actions en (ii) mettant en œuvre des dispositifs (agencement des procédures, des mesures, des connaissances, des savoir-faire

et informations diversifiées) multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent des reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires. Ainsi, l'on pourrait proposer un cadre analytique à l'effet d'évaluer le processus de gouvernance et rectifier le tir en cas de besoin.

### **3.2. Développement territorial : Quand la mise en place des structures administratives ne suffit plus...**

Le processus de développement des territoires naît ainsi de l'entrelacs incessant des dimensions productives et de gouvernance (A. Torre, 2018) et non pas seulement à la mise en place d'institution administrative. L'évolution parallèle des analyses de la production et de la gouvernance, des injonctions macro aux dimensions locales, interroge leur rapport au développement des territoires. Les problématiques de développement reposent souvent sur l'intuition fondatrice de Schumpeter (1911), pour qui l'innovation permet de briser la routine des processus de production et de donner naissance à des phénomènes de destruction créatrice, avec l'apparition de nouveaux produits ou méthodes qui déclassent les anciens modes de faire et de penser.

Elle est reprise et amplifiée par les déclinaisons territoriales, qui mettent l'accent sur la dimension technologique, alors que l'émergence des approches de la gouvernance territoriale s'effectue avant tout par la contestation des conceptions hiérarchiques du gouvernement et la reconnaissance de la multiplicité des parties prenantes des territoires.

Se développer, c'est d'abord produire : davantage, peut-être mieux, parfois moins... Des économistes classiques aux réflexions sur les pays émergents, la définition du développement est inséparable de celle de la production. La littérature sur les processus de développement des territoires ne fait pas exception, concentrée sur les activités productives et leur ancrage territorial (Zimmermann, 2005). La production y est considérée comme le moteur principal du développement, avec une insistance sur deux dimensions

centrales : l'innovation technologique et le caractère systémique des relations locales. Il s'agit ainsi avant tout d'une affaire de réseaux et de technologie.

Cette approche affirme le caractère situé et singulier du développement selon les territoires. Sa vision des systèmes locaux de production repose sur une double filiation.

D'une part les systèmes nationaux d'innovation (Nelson, 1993), qui révèlent les idiosyncrasies des structures productives, institutionnelles et organisationnelles : les processus de production ne peuvent être identiques à Hong Kong et à Los Angeles en raison de particularismes locaux, de règles, de lois et de politiques économiques différentes. De l'autre, l'approche des pôles de croissance (Perroux, 1964), qui favorise les grandes entreprises et industries susceptibles d'entraîner la croissance d'un territoire par le biais d'effets d'entraînement au sein de la structure économique locale. L'analyse repose sur la dimension systémique des relations entre acteurs, au sein d'un territoire coproduit par leurs collaborations et projets communs. Interactions verticales et horizontales, corpus social homogène ou relations basées sur la répétition des échanges, l'important est la création d'un tissu local. Le développement territorial retrouve le focus infrarégional et la dimension productive du développement par le bas (Stöhr, 1986), mais l'élargit par les réseaux d'alliance et de coopération et la capacité à se renouveler et se transformer en réponse aux chocs exogènes. Il inspire ainsi de nombreuses politiques locales ou conduites par les pouvoirs publics, comme celles des pôles de compétitivité.

## **CONCLUSION**

La dynamique du développement local par la migration est une réalité en Côte d'Ivoire, à travers l'engagement politique des premiers responsables et la mise en place des outils d'appui dont le BRAID. La question de l'appui

aux migrants va au-delà de l'assistance humanitaire ; c'est un véritable programme de développement local, avec un créneau d'investissement productifs et d'opportunités qu'il convient de prendre en compte au regard des énormes retombées économiques, sociales, culturelles pour les régions et les communes.

L'offre de service des bureaux régionaux d'accueil et d'information de la diaspora jouera un rôle essentiel dans ce programme, non seulement en tant que dispositif régional mais aussi en tant qu'interface et interlocuteur crédible entre la diaspora et la région.

Le BRAID est une approche innovante en matière de développement par la migration car, il est différent de l'expérience marocaine et de l'expérience sénégalaise, quand bien même, qu'il s'en est inspiré. Créé sous forme associative et porté par les acteurs locaux eux-mêmes, c'est un outil adapté et opérationnel au niveau régional, qui privilégie les principes de la participation des APP aux décisions et au financement du BRAID, la communication, la coopération, la solidarité et le partenariat pour le développement.

Il ne se limite pas seulement à accueillir et informer la diaspora, il est une force de proposition au niveau régional et accompagne efficacement au montage de projet, à l'incitation à l'investissement productif et à l'intermédiation entre la diaspora et la région.

Cette démarche favorise et encourage l'effort d'appropriation du concept et permet de construire les conditions d'une pérennisation. L'instauration de relations de collaboration entre la diaspora d'une part et la région d'autre part, nécessite l'utilisation d'une plateforme d'échanges appropriée pour une négociation efficace. Ainsi, il est toujours possible

de mettre en place des passerelles de confiance pouvant favoriser une acceptation mutuelle des différentes parties œuvrant pour le même développement territorial.

La territorialisation des BRAID devrait pouvoir apporter des réponses pertinentes, innovantes, en matière de migration et développement. Ils devront relever le double défi de la gouvernance territoriale migratoire et de la valorisation de la migration pour le développement local. Leur ancrage au sein des régions constitue un atout majeur pour inscrire leur action dans une dynamique globale et inclusive de développement territorial. Cependant, le BRAID pour être efficace ne saurait se limiter à une vitrine administrative entre la diaspora et la région. L'analyse effectuée permet de dire qu'il doit s'appuyer sur deux piliers majeurs à savoir le processus de production et la gouvernance pour relever les défis de développement régional.

## **Références bibliographiques**

- Aggeri F., (2000), « quelle prospective et quelle gouvernance pour les politiques du développement durable ». *Heurgon E., Landrieu J., prospective pour une gouvernance démocratique*. La tour d'aïgues, l'aube, pp. 275-287.
- Gaudin J.P., (1998), « la gouvernance moderne, hier et aujourd'hui : quelques éclairages à partir des politiques publiques françaises », *revue internationale des sciences sociales*, 155p.
- Isard W., (1956), regional science, the concept of region and regional structure. *papers and proceedings of the regional science association* 2(10): 13-26
- Mora O., Aubert F., Frémond A., Gauvrit L., Heurgon E., Hubert B., Riba G., Torre A., (2008). Prospective. Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030. Rapport du groupe de travail « Nouvelles ruralités » ». Inra, Juillet 2008, 82 p.
- Perroux F. (1964) l'économie du XXe siècle. PUF, Paris, 3e éd. Nelson R (1993) national innovation systems: a comparative analysis. oxford university press; oxford.
- Rey valette H., Chia E., Soulard C., Mathé S., Nougaredes B., et al. (2010) innovation et gouvernance territoriale : une analyse par les dispositifs. *Isda 2010 innovation and sustainable development in agriculture and food, jun 2010, montpellier, france*. 10 p. hal-00602632

- Rey valette H., Chia E., Soulard C., Mathé S., Nougaredes B., et al. (2009), « gouvernance des territoires et développement rural : une grille d'analyse pour appréhender les innovations organisationnelles ». Communication au XLVI<sup>e</sup> colloque de l'association de science régionale de langue française, entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie. *Quels équilibres pour les espaces régionaux*. 6-8 juillet 2009 Clermont Ferrand, 20 p.
- Schumpeter J. (1911), théorie de l'évolution économique. Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture. Traduction française 1935, dalloz, Paris.
- Stöhr W.B (1986), regional innovation complexes. papers in regional science 59: 29-44.
- Torre A. (2018), « les moteurs du développement territorial », *revue d'économie régionale & urbaine*, Armand colin, 2018/4 octobre | pages 711 à 736, doi 10.3917/reru.184.0711
- Zimmermann J.B., (2005), entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial. *la revue de l'ires* 47 : 21-36.

Achevé d'imprimer  
sur les presses



Juin 2022

**ISBN : 2-909426-56-4**  
**EAN : 9782909426563**

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

**SOUSSION D'ARTICLES : [info@ipnetp.ci](mailto:info@ipnetp.ci)**